

M. Poivre à M. Crémont ordonnateur à l'île Bourbon,  
Vers le 15 septembre 1768

---

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C

Document conservé dans une chemise intitulée « Sans date (1767-1771) ». C'est une lettre dont il manque le début et de ce fait la date. Grâce à d'autres documents de la base documentaire nous situons cette lettre.

Cette lettre est écrite peu de temps après celle que Poivre écrivit à Crémont le 7 septembre 1768. Les sujets abordés sont les mêmes, les bâtiments en partance également, à l'exception de l'escale à Bourbon de la flûte *la Garonne* qui porte Maudave à Madagascar qui n'est mentionnée que dans la présente lettre. Cette escale qui dura 48 heures, eut lieu le 30 et 31 août. Il est normal que le 7 septembre Poivre n'en ait encore reçu aucune nouvelle. Autre borne à la datation, la lettre de Poivre à Crémont du 21 septembre est postérieure à celle-ci si l'on se base sur l'attente par Poivre, le 21 septembre, du retour du *Prudent*.

---

[A l'Isle de France vers le 15 septembre 1768]

[...]

Je suis si pressé de vous répondre, et vos différentes lettres me présentent tant d'objets que je suis obligé de passer sans cesse de l'un à l'autre.

Après l'expédition précipitée du *Prudent* qui vous porte vos besoins les plus pressés et va vous débarrasser de vos grains, j'aurai un peu plus de temps à moi et je répondrai à toutes vos lettres, article par article.

J'ai reçu les cinq chevaux que vous m'avez adressés. Ils sont arrivés dans un triste état, il y avait huit jours qu'ils manquaient de fourrage. Vous n'en aviez pas embarqué assez. Vous ne me marquez pas les prix de ces chevaux, je compte vous envoyer 5 Noirs de la première traite pour les payer. Je payerai M. Duval à compte de vos appointements.

Je n'ai point été étonné d'apprendre que le Sr Vauquelin n'ait pas voulu débarquer M. de Modave à St Denis. Le Sr Vauquelin est l'âme damnée de M. Dumas, et il était sûrement convenu entre eux d'empêcher M. de Modave de voir M. de Bellecombe et vous. Il est certain que M. de Modave a désapprouvé en tous points la conduite de M. Dumas, et lui a déclaré qu'elle serait désapprouvée en France. Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour M. de Modave.

Ce que M. Dumas a écrit à M. de Bellecombe contre M. Destourelles est absolument faux. Ce brave garçon n'a jamais protesté, ni personne dans l'île n'a protesté contre l'établissement de la Troupe nationale qui était formée ici il y avait plus de 30 ans et qui était fort du goût de toute la colonie. M. Destourelles et quelques honnêtes habitants de son quartier n'ont fait que des protestations de respect et de soumission aux magistrats établis par le Roi, malgré une déclaration indécente contre les susdits magistrats que M. Dumas faisait lire dans une assemblée de leur quartier convoquée exprès, comme il l'avait fait dans tous les autres quartiers. M. Destourelles a protesté contre l'esclavage et pour la liberté des habitants attaqués par les prétentions de M. Dumas et par ses instructions aux commandants de quartiers. Je suis étonné que M. de Bellecombe ait cru aussi facilement les mensonges de M. Dumas. J'ai entre les mains la pièce originale de la prétendue protestation des habitants des Plaines de Wilhems, il n'y est pas dit un mot de l'établissement des troupes nationales, c'est une protestation de respect et de soumission à tous les chefs établis. Jugez par ce trait de ce que le Sr Dumas aura pu écrire en France.

J'envoie le *Prudent* mouiller à St Denis pour vous remettre les effets dont il est chargé. Je vous prie de l'expédier le plus promptement possible et de l'envoyer prendre les blés qui sont à Ste Suzanne et à Ste Marie. Donnez ordre qu'on ne lui donne point de blés avariés. Ne l'envoyez ni à la Rivière d'Abord, ni à St Benoît, dans ce moment-ci nous n'avons ni ancres ni câbles à perdre. Il faut que ce bâtiment fasse encore cette année un second voyage à Bourbon, et un voyage à notre Port du Sud-Est avant la mauvaise saison, ainsi pressé, je vous prie son expédition.

Je suis convenu avec la Compagnie que *le Walpol* nous apporterait encore 300 milliers de blés, ce sera à vous à désigner à ce bâtiment, ou plutôt au *St Philippe* qui va le charger, les endroits de votre île où il pourra trouver les 300 milliers de grains.

Je vous prie de ne nous envoyer aucune autre espèce de grains avant de nous avoir expédié tout votre blé. Après le blé vous nous enverrez les riz, et successivement les autres grains. Car j'attends tous les jours la flûte *l'Ambulante* que je vous enverrai également pour vous débarrasser de vos grains.

Faites-moi le plaisir de faire mettre à part cent milliers du plus beau blé de votre île, provenant de la récolte actuelle, et de le faire conserver soigneusement de manière à ce qu'il puisse nous servir ici de semence pour l'année prochaine. Je désire d'avoir du petit blé rond, bien nourri, blanc qui reste le moins en terre pour renouveler les semences de notre île.

Quoique je travaille, et même avec succès, à mettre l'Isle de France en état de se suffire à elle-même, vous n'avez rien à craindre pour votre île de Bourbon, dès que nous aurons des greniers, nous prendrons toujours tous ses grains.

J'ai l'honneur d'être avec un vrai attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

\* \* \*